

IV. Isaac CASTANIER (1671-ap.1710) et Suzanne PEYRENC (1679- ap.1730)

Fils d'Étienne CASTANIER, bourgeois de Marvejols et marchand, et de Louise de MAS, petit-fils d'Aldebert CASTANIER, marchand à Marvejols et petit fils de Jehanne d'AYMAR (fille de Pierre AYMAR et de Jehanne GUYOT), Isaac CASTANIER fut marchand et bourgeois de Marvejols. Il se maria au Vigan (Hérault) le 7 août 1702 à Suzanne PEYRENC, fille d'Étienne PEYRENC, marchand au Vigan, et de Jacqueline VERDIER.

Nombre de pièces du fonds EIMAR de JABRUN concernent cette famille bourgeoise, déjà bien en vue en Gévaudan vu ses alliances. Éteinte en lignée masculine, elle comporte de nombreux descendants: EIMAR de JABRUN, BONNET de PAILLERETS, de NOGARET, mais aussi les SEVÈNE qui, montés à Paris sous la Révolution, firent partie de ces commerçants qui rejoignirent Claude PERIER aux fauteuils du premier Conseil de la Banque de France en 1801.

Un membre partit s'installer à Londres, d'autres en Suisse, semble-t-il, pour échapper aux effets de la Révocation de l'Édit de Nantes.

Ces relations familiales facilitèrent paradoxalement les exportations de laines du Gévaudan.

1620-1672 : Petit recueil de quittances (20 par 15 cm), couverture en peau et feuillets papier, titré sur la couverture «*Livre de censives*», de Pierre CASTANIER, marchand de Marvejols, et de Catherine de GRALLI, sa femme, puis veuve, au profit du «*Couvent réformé des Frères prescheurs de la Ville de Marvejols*» et «*du seigneur prieur du Monastier*». Les quittances concernent ensuite leur fils Estienne CASTANIER, bourgeois, marchand de la Ville de Marvejols.

1662-92: Dix quittances de censives pour Étienne et Pierre CASTANIER pour la Demoiselle BRUNE, veuve du Sieur de PUYGRENIER.

1669 : «*Quittance de la censive de Chabanes pour l'an 1668*», au profit de Messire Estienne CASTANIER, signé BLANC, notaire. Billet sur papier contresigné du 27 octobre 1671 par BLANC, notaire à Marvejols.

1716 : «*Transaction entre Izaac CASTANIER et demoiselles Marie et Louise*



CASTANIER, du 10 aoust 1716». Pièce d'une grande précision qui envisage tous les cas de figure, afin que le bien et l'entreprise familiale reste dans la descendance CASTANIER subsistante, masculine ou féminine. Elle est enregistrée par Me BAUD, notaire royal à Marvejols.

Madame Isaac CASTANIER, née Suzanne PEYRENC (1671-17..)
Huile sur toile vers 1750.

1732 : Intéressante lettre de trois pages écrite depuis Southampton le 1er janvier 1732 par Aldebert CASTANIER à son frère, Isaac, marchand à Marvejols en Gévaudan. «...*Les vivres sont issy à un prix for resonnable, le froman ne vaut que 35 sols le boisau et le boisau pèse septante livres, les autres denrées sont à proportion. En un mot, set issy un païs de bénédiction qu'on peut à plus juste titre que le pais de Canaan appeler le pais decoulant de lait et de miel...*» Cette lettre porte les félicitations familiales pour le mariage de Louise de CASTANIER, nièce et filleule d'Aldebert CASTANIER, avec Pierre EIMAR de JABRUN.